

Par e-mail :

L'Europe au secours de la moule wallonne

4,5 millions d'euros. C'est la coquette somme prêtée par la BEI à la Wallonie pour construire trois stations d'épuration permettant de redonner vie à la moule perlière et à sa cousine la mulette.



Moule perlière d'eau douce. - LIFE Moule perlière

Par [Michel De Muelenaere](#) 03 02 2021

Journaliste au service Société

Le Zambèze, c'est la Corrèze », disait Claude Julien, l'ancien directeur du *Monde diplomatique*, aux jeunes journalistes. Manière de dire qu'il faut mettre en cohérence les informations estampillées « locales » et « internationales », souvent bien plus liées qu'on le pense. Message reçu à la Banque européenne d'investissement (BEI) qui a récemment alloué un prêt de 4,5 millions d'euros à la Wallonie pour financer des projets destinés à « rétablir les conditions » qui permettront à la moule perlière d'eau douce et à la mulette épaisse de prospérer dans des rivières et ruisseaux. Les deux espèces sont en danger d'extinction. Pour la moule perlière, le danger est même « critique ». Elle ne se retrouve plus que dans des cours d'eau ruraux suffisamment accueillants. Des mulettes subsistent dans la Meuse et dans l'Ourthe. Toutes deux subissent la prédation du rat musqué et du raton laveur, de même que la concurrence de moules exotiques.

Les deux moules sont très sensibles à la qualité de l'eau, explique Grégory Motte, biologiste au département d'étude du milieu naturel du SPW, l'administration wallonne. Elles craignent l'excès de matière en suspension dans l'eau causé notamment par l'érosion ou le piétinement des berges. Si la moule perlière, dont la longévité peut atteindre 100 ans, n'est quasiment plus en mesure de se reproduire en

Wallonie, des actions de restauration – épuration de l’eau, éclaircissement de fonds de vallées, renaturation de rivières – peuvent l’aider. « Après quinze ans de travaux pour améliorer la qualité de l’eau et de l’habitat, on commence à avoir des résultats dans la forêt d’Anlier », poursuit Motte. [Des reproductions ont ainsi été relevées dans la Vierre, la Rulles et l’Our.](#)

« Il faut continuer à protéger les sources, à épurer et à restaurer les habitats. Des mesures d’ombrage au bord des cours d’eau atténuent le réchauffement qui fait souffrir les mollusques et les poissons ». Protéger la moule et la mulette profite aussi aux truites, chabots, vairons et chevesnes...

Avec le prêt européen, accordé au titre du « mécanisme de financement du capital naturel » créé en collaboration avec la Commission, la BEI innove en Belgique. Cet instrument bénéficie de la garantie européenne et finance des projets en faveur de la biodiversité et de l’adaptation aux changements climatiques. C’est la société publique de gestion de l’eau, responsable de la collecte et du traitement des eaux usées qui en est bénéficiaire. La SPGE a également reçu un prêt de 150 millions d’euros pour cofinancer un programme de 330 millions pour la modernisation des infrastructures de collecte et de traitement des eaux usées sur la période 2019-2021.

Avec les 4,5 millions, trois petites stations d’épuration (entre 250 et 550 équivalents habitants) utilisant la technique naturelle du lagunage seront construites dans le bassin de la Braunlauf, près de Saint-Vith et sur la Sûre, à Vaux-sur-Sûre et à Fauvillers, explique-t-on à la SPGE. Par ailleurs, explique Marco Baros, expert à la BEI, la SPGE bénéficiera d’une assistance technique (450.000 euros) pour réaliser des études encore à déterminer, par exemple sur la répliquabilité du projet dans d’autres cours d’eau, ou sur ses retombées sur la biodiversité.

De quoi booster moule et mulette qui contribuent à la bonne santé des cours d’eau. Une perlière peut filtrer 50 litres d’eau par jour en été. Et ses mouvements verticaux participent au « nettoyage » naturel du substrat, profitable aux poissons et aux insectes.